

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN OPERATEUR DE COMPETENCES POUR LE BATIMENT

Suite à l'agrément par l'État de l'opérateur de compétences de la construction (Opco), celui-ci a été officiellement installé lors de son Conseil d'administration du 5 avril. Se substituant à l'actuel OPCA, il aura notamment pour missions de financer les formations en alternance, dont l'apprentissage et le plan de développement des compétences des entreprises, qui remplace le plan de formation.

C'est une grande satisfaction pour la FFB. En effet, depuis le début, et dans le cadre de la loi, la FFB a travaillé à mettre en place un opérateur au service des entreprises et en particulier les artisans et les PME avec comme mot d'ordre : simplification, réactivité et efficacité.

De plus, cet opérateur regroupe toute les entreprises du bâtiment, dans une logique de cohésion et de filière. Il aurait en effet été inconséquent de ne pas rassembler les artisans et les entrepreneurs au sein du même Opco.

Cependant, la FFB regrette depuis plusieurs mois que les entreprises de plus de 50 salariés soient les grandes oubliées de la réforme de la formation professionnelle. La Fédération continuera donc son action pour leur permettre d'accéder aux financements indispensables à l'adaptation des compétences de leurs salariés.

Contact :

Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@FFBatiment](https://www.facebook.com/FFBatiment)